

Moulins, le

LA PRÉFÈTE

Madame,

Vous avez déposé une étude préalable agricole le 29 novembre 2023 pour un projet de création d'un parc photovoltaïque au sol sur la commune de Commentry. Mes services ont examiné cette étude et l'ont soumise à l'avis de la Commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF) le 15 février 2024.

La séance a donné lieu à un avis défavorable de la CDPENAF, principalement motivé par le fait que la séquence éviter-réduire-compenser n'est que partiellement respectée. Le projet s'étend sur une surface conséquente. La mise en place d'une activité ovine sur une partie du projet est peu justifiée et l'autonomie fourragère de l'exploitation ovine pose question avec l'augmentation de cheptel envisagée. Les structures bi-pieux des panneaux sont peu adaptées pour le maintien d'une activité agricole significative. La surface rendue non cultivable pour la partie en grandes cultures du fait des bandes enherbées de part et d'autre des pieux n'est pas négligeable, elle représente 13 % de la surface de la zone. De plus, le montant de compensation est sous-évalué. Le projet agricole sur la zone Nord du parc envisagé a quant à lui été jugé intéressant par la commission du fait de son caractère expérimental et du suivi agronomique envisagé.

Le choix des parcelles et des zones évitées manque de précisions. Une étude de sols aurait été nécessaire pour justifier du projet sur la zone Sud Ovin et de la conversion de parcelles en grandes cultures en prairies. Les impacts du projet sur l'exploitation ovine ne sont pas suffisamment détaillées.

Le montant de compensation proposé est enfin sous-évalué et ne permet pas de compenser les effets négatifs du projet sur l'économie agricole du territoire impacté.

J'émet donc un avis favorable à l'étude préalable agricole de ce projet sous réserves que le montant de compensation soit révisé et que les panneaux fixes soient implantés avec des structures monopieux.

Les services de la Direction départementale des Territoires sont à votre disposition pour tout complément d'information.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée.


Pascale TRIMBACH

Maxime GUITTAT
TOTAL ENERGIES RENOUVELABLES
12-14 allée du Levant
69890 LA TOUR DE SALVAGNY